

la tribune

Forum

Finances pp. 4 et 5
Arts pp. 6 et 7
Informations générales p. 8



Lors de son passage dans un collège de Jonquière, le chef libéral Robert Bourassa s'est livré à une expérience dans un laboratoire, avant de poursuivre sa campagne.

Marge de manoeuvre de 400 millions \$

Bourassa maintient sa position malgré une étude contradictoire

par Lia Lévesque

MATANE (PC) — Le chef libéral Robert Bourassa a eu maille à défendre ses affirmations, mardi, selon lesquelles la marge de manoeuvre du budget du Québec est de 400 millions \$, après que l'Institut C. D. Howe eût affirmé dans un rapport que la province n'avait plus de marge de manoeuvre et devait donc réduire ses dépenses.

Interrogé par les journalistes lors de son passage à Ville de la Baie, puis en soirée à Matane, Robert Bourassa a d'abord affirmé qu'il n'avait pas lu l'étude de l'Institut économique.

Mais, du même souffle, il a accepté de la commenter indirectement. Il a notamment admis que l'étude "ne nous apprend rien de nouveau au Parti libéral" en affirmant que les finances publiques sont serrées.

"Nous sommes d'accord avec l'étude pour dire que la situation financière du Québec est serrée. C'est même ce qu'on dit depuis cinq ans", s'exclame-t-il.

Mais, si elles sont si serrées, il faut agir, soutient-il, et non se ranger dans l'immobilisme.

Plus tard à Matane, M. Bourassa a insisté sur le fait qu'il ne voyait pas de contradiction entre l'étude de l'Institut et la politique qu'il défend.

L'Institut C. D. Howe, a-t-il mis en évidence, estime qu'"il faut

rendre la fiscalité plus compétitive et c'est exactement ce que je propose".

"Il faut que les impôts puissent être tels qu'ils nous permettent d'attirer des investissements" au Québec, a-t-il répété.

C'est notamment par le biais de la fiscalité, en plus de la stabilité politique et d'un climat favorable à l'entreprise, que le Parti libéral espère convaincre les entreprises étrangères de venir s'établir ici. Et si elles s'implantent ici, elles injecteront de l'argent, donc des taxes dans l'économie de la province.

M. Bourassa propose à nouveau ses solutions: il faut "briser le cercle vicieux de la taxation et du chômage. Plus on est taxé, plus il y a du chômage et plus il y a du chômage, plus on est taxé."

Pour ce faire, le chef du PLQ mise sur son ambition d'attirer au Québec des investissements étrangers.

Le rapport de l'Institut C. D. Howe, dont le quotidien Le Devoir faisait état dans son édition de mardi, souligne que le Québec n'a plus de marge de manoeuvre pour agir ou adopter des programmes. Il doit donc réduire ses dépenses s'il

veut assainir ses finances précaires et réduire son déficit.

C. D. Howe conclut que le Québec ne peut plus aller chercher de revenus additionnels, ni en empruntant ni en taxant davantage.

"Le Québec ne peut faire continuellement abstraction du tissu économique auquel il appartient", blâme-t-on.

L'Institut suggère même au Québec de couper ses dépenses en matière d'éducation, de paiements aux individus (aide sociale, allocations diverses) et des paiements de transferts aux entreprises et de la rémunération de la fonction publique.

A ce sujet, M. Bourassa se mon-

tre plutôt vague. Il persiste à croire qu'il bénéficie de la même marge de manoeuvre qu'il clame depuis le début de la campagne électorale, soit 400 millions \$.

Avantage sur l'Ontario

Et il estime que grâce à l'hydro-électricité, le Québec détient un avantage que n'a pas l'Ontario, et dont l'Institut C. D. Howe ne tient pas compte.

"L'Ontario vient de perdre sa cote de crédit. Ils n'ont pas l'avantage que l'on a avec l'hydro-électricité. L'Ontario ne s'attend pas de recevoir d'ici deux ans 1,5 milliard \$ en énergie ferme."

En avance dans Bertrand

MONTREAL (PC) — Le chef du PLQ, M. Robert Bourassa, devance son adversaire péquiste, le maire de Boucherville, M. Jean-Guy Parent, dans le comté de Bertrand.

C'est ce que révèle un sondage réalisé par la maison CREATEC, pour le compte du Parti libéral du Québec, et dont le quotidien Le Devoir a obtenu copie.

Les intentions de vote exprimées dans cette enquête d'opinion publique, indiquent en effet que M. Bourassa distance M. Parent par neuf points, après répartition des indé-

Effectué du 19 au 21 novembre, le sondage tend par ailleurs à dé-

montrer que les électeurs du comté de Bertrand sont généralement insatisfaits du gouvernement péquiste, soit 50 pour cent, tandis qu'ils sont majoritairement satisfaits de leur député sortant, soit 56 pour cent. La proportion de ceux qui croient que M. Bourassa va l'emporter est également élevée, à savoir 59 pour cent.

A la question: "Si l'élection provinciale au Québec avait lieu aujourd'hui, pour qui ou pour quel parti voteriez-vous ou seriez-vous tenté de voter?", 52 pour cent des personnes interrogées se sont prononcées en faveur de Robert Bourassa et 43 pour cent ont préféré Jean-Guy Parent.

Péréquation: Johnson accusé de mollesse par le chef libéral

VILLE DE LA BAIE (PC) — Au moment où s'amorce à Halifax la conférence fédérale-provinciale sur l'économie, le chef libéral Robert Bourassa doute de la capacité de Pierre Marc Johnson de bien défendre le dossier des transferts fiscaux, d'une importance cruciale pour le Québec.

De passage au Saguenay mardi, M. Bourassa s'est dit conscient de l'importance de conserver à leur niveau actuel les paiements de transfert qu'Ottawa verse aux provinces, notamment au Québec.

"Les paiements de transfert fédéraux sont le nerf de la guerre."

Le chef du PLQ émet un sérieux doute sur les capacités de Pierre Marc Johnson de bien défendre ce dossier, afin que Québec ne soit pas pénalisé et que les paiements qui lui sont dus ne soient ni gelés ni diminués.

"M. Johnson aborde le dossier des transferts fiscaux avec une certaine mollesse", s'est plaint Robert Bourassa devant les journalistes.

Et ces transferts sont au coeur du fédéralisme, rappelle M. Bourassa.

"Le fédéralisme, c'est la redistribution de la richesse."

Fonction publique

Le PQ s'engage à maintenir les effectifs à leur niveau actuel

par Normand Délelle
QUEBEC (PC) — Le Parti québécois s'engage à maintenir les effectifs de la fonction publique à leur niveau actuel, qui est de 60,000 employés.

Cet engagement a été annoncé mardi par la ministre de la Main-d'oeuvre et candidate péquiste dans La Peltrie, Mme Pauline Marois, qui était accompagnée de cinq autres candidats de la région:

Louise Beaudoin (Louis-Hébert), Ghislain Thérberge (Jean-Talon), Léopold Fournier (Limoulu), Jean-François Bertrand (Vanier) et Adrien Ouellette (Beauce-Nord).

Mme Marois a expliqué qu'au niveau salarial, l'attitude du gouvernement envers les fonctionnaires gardera l'orientation donnée depuis 1983: les salaires des fonctionnaires croîtront au taux de l'inflation afin que des derniers gardent leur pouvoir d'achat.

C'est parce qu'ils craignent la réaction électorale des fonctionnaires que les péquistes de la région de Québec ont tenu hier à prendre ces engagements.

La douzaine de comtés de la région de Québec compte en effet plus de 60,000 employés du secteur public. Dans quatre comtés, la proportion des électeurs employés publics dépasse les 20 pour cent.

Tous ces fonctionnaires ont eu à subir des coupures de salaires en

1983 et ont réagi avec agressivité à l'endroit du gouvernement du Parti québécois.

Mme Marois a rappelé que les coupures avaient pour effet de ramener les salaires des fonctionnaires, jugés trop élevés, au niveau de l'entreprise privée.

"Il est essentiel que la population sache quelles sont les orientations que nous privilégions face à la fonction publique, a dit Mme Marois. Nous voulons que l'administration publique se modernise tout en maintenant les acquis".

C'est pourquoi le gouvernement du Parti québécois dit proposer aux employés du secteur public "de nouvelles tâches, soit accompagner, soutenir, aider et former les citoyens, les entreprises, les municipalités à se prendre en mains".

Une telle démarche ne suppose pas l'abolition de toutes les contraintes administratives, a dit la ministre. Par exemple, les règles s'appliquant aux fonctionnaires doivent être identiques d'une région à l'autre.

Mais il faudra favoriser, par exemple, l'aménagement du temps de travail de façon à assurer "une meilleure productivité et une plus grande satisfaction au travail".

Il faudra également "favoriser la formation et le recyclage du personnel", a-t-elle dit.

Enfin, le Parti québécois entend maintenir une fonction publique non-partisane, qui ne "cède pas aux

petits amis du Parti".

Le PQ a fait beaucoup en ce domaine en assainissant la gestion des fonds publics, l'octroi des contrats, les normes pour le versement des subventions et l'embauche du personnel, a soutenu la députée-candidate de La Peltrie.

Beaudoin

Quant à la candidate péquiste dans Louis-Hébert, la ministre des Relations internationales Louise Beaudoin, elle s'est moquée abondamment de l'attitude des Libéraux dans le dossier de la fonction publique.

"Tout ce que nos adversaires libéraux promettent, a-t-elle dit, c'est de s'asseoir pour discuter avec les fonctionnaires".

"Leur programme régional ne contient pas un mot sur la fonction publique et ils n'ont rien à proposer".

Mme Beaudoin s'est demandée si l'ex-vice-président de la Banque de Montréal et candidat libéral dans Robert-Baldwin, Pierre MacDonald, qui a promis de "gérer l'Etat comme une entreprise privée" allait fermer les ministères non-rentables.

Mme Beaudoin a dit craindre le "grand ménage" chez les fonctionnaires péquistes" promis par "le subtil Marc-Yvan Côté", candidat libéral dans Charlesbourg.



Les candidats du Parti québécois dans la région de Québec, dont Louise Beaudoin (Louis-Hébert), Jean-François Bertrand (Vanier), Ghislain

Thérberge (Jean-Talon) et Pauline Marois (La Peltrie), ont participé à une conférence presse hier.

UNE COLLECTION UNIQUE

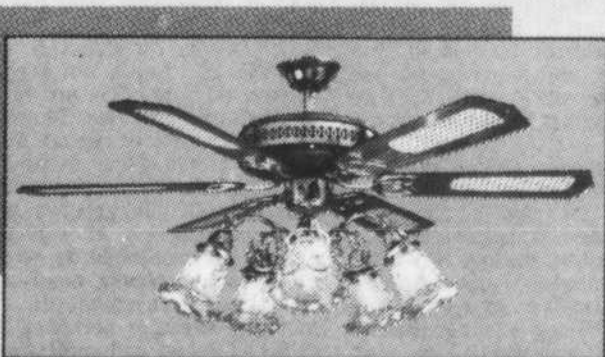
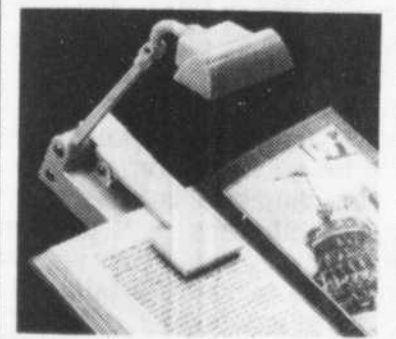
En plus d'illuminer et de décorer votre intérieur, ces nouveaux ventilateurs de plafond vous font économiser sur les coûts de chauffage l'hiver, en répartissant dans toute la pièce l'air chaud qui s'accumule près du plafond.

20% DE RABAIS SUR TOUS LES VENTILATEURS DE PLAFOND

IDÉES-CADEAUX

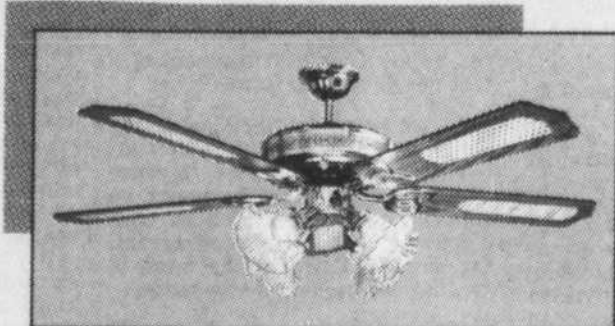
Mini lampe de lecture portable. Pour lire chez soi ou en voyage sans importuner personne. Bourgogne, blanc, amande, gris. A piles ou électrique #172148

SPÉCIAL \$19.95



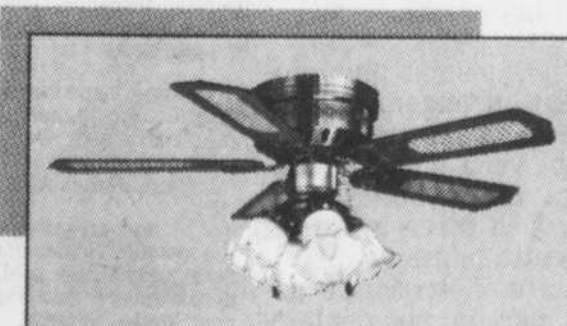
Luxeux ventilateur de plafond au fini laiton. Moteur 3 vitesses réversible. 6 pales de bois et rotin. Ensemble de 5 tulipes en verre givré. #251728

SPÉCIAL \$269.95



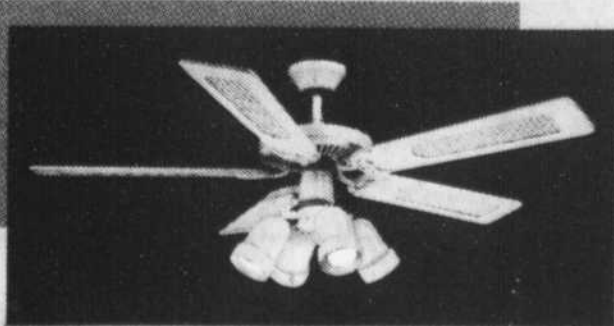
Ventilateur de plafond au fini laiton ou laiton antique. Moteur 3 vitesses réversible. 5 pales de bois et rotin. Ensemble de 4 tulipes de verre ambre. L.#152272. L.A.#93476

SPÉCIAL \$164.95



Ventilateur de plafond au fini laiton ou laiton antique. Moteur 3 vitesses réversible. 5 pales de bois et rotin. Ensemble de 4 tulipes en verre avec motifs fleuris. L.#299883. L.A.#136168

SPÉCIAL \$161.95



Ventilateur de plafond blanc avec 5 pales de bois et rotin. Moteur 3 vitesses réversible. Ensemble de 4 projecteurs dirigeables. #214932

SPÉCIAL \$164.95

Demandez la brochure "L'Art de bien s'éclairer". Un guide rempli d'information et abondamment illustré.



boiteau luminaire

Embellit la lumière

2324 rue King ouest Sherbrooke (819) 566-2616

Budget: le PLQ est-il trop optimiste?

Un des seuls sujets de fond sur lequel MM. Johnson et Bourassa se sont carrément opposés durant la présente campagne électorale, c'est celui de la marge de manoeuvre du prochain gouvernement québécois. Grâce à sa maîtrise du discours économique, le chef libéral semblait avoir gagné la bataille des chiffres, notamment lors du débat radiophonique. Mais l'habileté des politiciens est une chose et la réalité économique en est une autre.

plique qu'il récupérera les sommes nécessaires en réaménageant le budget québécois et en générant d'autres sources de revenus. M. Bourassa veut, entre autres, couper dans la publicité gouvernementale qu'il juge trop fastueuse et prétend aussi que son projet hydro-électrique amènera des profits très importants dans les coffres de l'Etat québécois. On pourrait s'amuser longtemps à refaire la comptabilité du Québec mais il faut d'abord tenir compte des données actuelles.

La semaine dernière dans cette page, nous mettions en doute le réalisme de Robert Bourassa quand il promettait à la fois des baisses de taxes et des dépenses accrues. L'étude que vient de publier l'Institut C.D. Howe confirme notre méfiance: la marge de manoeuvre ne serait ni de 200 millions \$(M. Johnson), ni de 500 millions \$(M. Bourassa), elle serait tout simplement inexistante. Si l'on se fiait aux spécialistes de l'Institut, on devrait conclure que les deux chefs sont dans l'erreur, mais l'un moins que l'autre. Si les positions sont tellement contradictoires, c'est que la question budgétaire n'est pas purement économique, elle dépend beaucoup des convictions politiques que l'on a de part et d'autre.

Robert Bourassa a promis beaucoup de dépenses mais il a aussi promis l'abolition de la taxe sur les assurances et une réduction des impôts. A l'opposé, l'Institut C.D. Howe croit que même avec les revenus actuels, il sera nécessaire de couper de 6 pour cent les dépenses gouvernementales. En admettant qu'il y a là trop de pessimisme quant aux possibilités de revenus pour l'Etat, on peut certainement se demander si M. Bourassa, lui, ne pêche pas par trop d'optimisme.

Avec une équipe de gens d'affaires qui savent très bien comment calculer les colonnes des revenus et dépenses, le Parti libéral s'est fixé une marge de manoeuvre probablement trop généreuse. Si, comme les sondages l'indiquent, le PLQ prend le pouvoir lundi prochain, espérons que la volonté et l'habileté politiques seront à la hauteur des objectifs budgétaires.

Roch Bilodeau

Le premier ministre Johnson est d'avis que Robert Bourassa ne pourra pas tenir ses promesses parce les revenus du gouvernement sont insuffisants. Le chef libéral ré-

Finie la discrimination sur les trottoirs!

Est-ce déjà la proximité des élections de novembre 1986 ou une subite compréhension des besoins de la population, toujours est-il que des conseillers commencent à reviser, pour les uns à la pièce, pour les autres globalement, la politique de déneigement des trottoirs.

Si le maire Jean Paul Pelletier n'a en rien modifié sa position, plusieurs conseillers, poussés par les revendications de leurs commettants, réalisent tout à coup que les Sherbrookoises privées de trottoirs l'hiver, sont justement ceux qui votent à l'automne. D'où la décision lundi soir de débayer les trottoirs de la rue Châtelaine à l'encontre de la recommandation du directeur général adjoint, M. Richard Fabi.

En théorie, rien n'est changé à la politique adoptée il y a trois ans. C'est cas par cas et sur la recommandation des fonctionnaires que les élus doivent modifier cette politique. Dans la pratique, la brèche ouverte est énorme et on ne voit pas comment les élus pourront refuser à d'autres citoyens le "privilege" accordé aux résidents de la rue Châtelaine. Par exemple, comment le conseiller Alfred Demers qui se réjouit de cette victoire pour des gens de son district pourra-t-il refuser d'appuyer la proposition d'un autre de ses collègues qui a voté avec lui? Et jusqu'où ira-t-on sur la voie des exceptions?

Les élus ont opté pour ne pas se fier, une fois de plus, aux recommandations des fonctionnaires. Ce qui nous amène d'abord à nous demander à quoi cela sert de faire travailler les fonctionnaires sur un dossier si de toute manière on n'a pas l'intention de respecter leurs conclusions. Ce n'est pas la première fois que nous le soulignons, mais les élus s'entêtent à renverser les décisions des fonctionnaires experts. C'est vrai que les élus sont payés pour prendre des décisions, mais dans la majorité des cas, ce sont les fonctionnaires qui ont l'expertise pour analyser et soumettre des recommandations.

Sur la question plus globale du déneigement des trottoirs, le temps est cependant venu pour les conseillers de cesser de négocier à la pièce et de reviser cette politique discriminatoire. L'économie générée par le non-débaillement d'une partie des trottoirs ne justifie pas la décision qui pénalise en particulier les personnes âgées. Au lieu de concéder à chaque semaine le déneigement de nouveaux trottoirs, le conseil doit étendre à toute la population, sans exception, un service qui est payé par tous les contribuables, sans exception. Il y a nette discrimination à déneiger tel trottoir et à ne pas débayer l'autre. Il est temps de remédier à cette situation qui crée des injustices ou à tout le moins des déséquilibres injustifiables.

Jean Vigneault



TRIBUNE LIBRE

Les chambres de commerce tiennent à leur indépendance

M. Roch Bilodeau
Éditorialiste
La Tribune

Félicitations pour votre analyse éditoriale (le 5 courant) du rôle des chambres de commerce et du cadre dans lequel vous croyez qu'elles devraient fonctionner dans l'avenir. Nous sommes fondamentalement d'accord.

Soyez assuré que nous tenons beaucoup à notre indépendance vis-à-vis les gouvernements à tous les niveaux et nous ferons tout en note possible pour non

seulement la maintenir mais l'améliorer.

Lorsque nous évoquons la possibilité de véhiculer des informations gouvernementales qui s'adressent au milieu des affaires, c'est tout d'abord pour éviter la multiplicité d'organismes gouvernementaux et paragonnementaux coûteux qui s'en donnent chacun plus ou moins le mandat et en profitent parfois pour se donner simultanément le rôle de représenter le milieu des affaires. D'autre part, c'est pour permettre à nos chambres de commerce sur une base con-

tractuelle de diffuser (à moindres frais) des informations pertinentes aux besoins réels des gens d'affaires et d'être ainsi mieux reconnues comme des agents de développement local et régional du secteur privé.

Notre objectif vise donc des opérations "à distance" avec les gouvernements, basées sur des contrats de services dans des domaines qui collent à la mission des chambres. De plus, chaque chambre demeure libre d'adhérer ou non à de telles ententes. Enfin, il va de soi

que nous avons envisagé cette opération selon des modalités qui préserveront les libertés des chambres de continuer à exprimer leurs opinions à l'égard des initiatives gouvernementales de toute nature.

Les chambres seraient d'ailleurs ainsi en position de le faire avec une meilleure connaissance des perceptions qu'ont les gens d'affaires des projets gouvernementaux.

Louis Lagassé
Président
Chambre de Commerce
du Québec

L'OPINION DES LECTEURS

Que Dieu te garde Pelle Lindbergh

Lindbergh était une vedette. Qu'est-il devenu aujourd'hui? Pelle, tu es entré dans l'éternité. Quel sort t'es-tu choisi sur la terre? Pelle a été une vedette, il a été, sur la glace, applaudi de tous et moi, j'ai été dans la foule et je l'ai ovationné.

Il avait la vie facile, l'argent, la vitesse... et la boisson. Il est arrivé jeune dans la LNH comme vedette, il a remporté le trophée Vézina l'an dernier. Encore cette année, c'était

bien parti. Se doutait-il? S'était-il préparé en conséquence de?

Au hockey, il voyait la rondelle à 100 milles à l'heure mais à 5 heures du matin, à la même vitesse au volant de sa Porsche, il n'a pas vu le mur... de sa triste destinée. Pelle, tu es regretté et j'ai pitié de toi. Je ne pense plus à te couvrir de fleurs mais je songe à ton âme qui a sûrement besoin de nous. Lecteurs, voulez-vous m'aider à le sauver?

Raymond Roy, C.S.J.

Un chômeur laissé à lui-même

Vendredi 8 novembre, il se produisit un petit incident dans les bureaux de l'Aide sociale de Victoriaville: un jeune chômeur de 26 ans, à la recherche d'un emploi, met sens dessus dessous une partie de ses bureaux. Pourquoi ce geste? Serait-ce la drogue, la boisson, ou encore l'acte d'un dément qui en voulait à une personne de l'endroit? Non, non, vous n'y êtes pas. Voici son propre récit.

Après un séjour de 8 mois en Colombie britannique où j'ai entre autres passé 26 jours à combattre les feux de forêt, je reviens à Victoriaville et je m'empresse d'aller au bureau de l'assurance-chômage pour effectuer le transfert de mon dossier Vancouver-Victoriaville. On m'explique que cela prendra de 4 à 6 semaines.

Comme il me reste très peu d'argent et que j'ignore le temps qu'il me faudra pour trouver un emploi, je me trouve dans l'obligation de faire une demande à l'Aide sociale.

J'ai une première entrevue pour me donner rendez-vous une semaine et demie plus tard, ce qui ne me donne encore rien pour survivre durant cette période. Encore chanceux que j'aie eu l'initiative de demander s'il y a d'autres organismes qui peuvent me secourir, sinon je n'aurais jamais su que le C.L.S.C. Suzor-Côté pouvait me venir en aide!

Le jour de mon rendez-vous, je me rends, documents en main, prêt pour l'interrogatoire. Tout y passe: combien j'ai en poche? (rien). Combien à mon compte de caisse? L'agent me demande de le faire mettre à jour. Un peu surpris, je regarde le téléphone, et avec un sourire, je m'y rends. De retour, il vérifie minutieusement avec le sourire habituel. Tout semble parfait. 15 minutes plus tard, je rencontre une autre personne pour finalement me faire dire qu'il y aura un délai de 4 semaines pour une réponse finale.

"Vous ne pouvez rien faire, absolument rien?" "Non rien!" "Mais dans 4 semaines, j'aurai peut-être mon chômage ou un travail." "Désolé, je ne peux rien fai-

re pour vous". "Bon, je me débrouillerai seul, merci."

Emprunte ici, demande à d'autres, cherche un emploi, toujours rien. Emprunte encore, je mange au restaurant populaire, ou bien je ne mange pas du tout. C'est pas si mal, il y en a d'autres pires que moi.

Soudain, bonne nouvelle! Je trouve un travail à 240 \$ brut par semaine. Le gouvernement fédéral se trouve être l'agent payeur. Exigence: ça prend une paire de bottes de travail renforcées d'acier, mais je n'ai ni bottes ni argent; je dois donc voir un ami qui a un commerce: il me vend les bottes 65 \$ que je pourrai lui payer plus tard. Toutefois cela n'arrange rien à ma situation, je ne serai payé que dans deux semaines... C'est un travail en forêt, ce sera dur physiquement et il faut que je sois en forme.

Je retourne au chômage: mon dossier est arrivé, mais je dois attendre encore 3 semaines "à cause de l'ordinateur". Je me rends au C.L.S.C. qui m'offre 20 \$ en bons d'épicerie. 20 \$ c'est décourageant. On vérifie à l'aide sociale, mais la réponse est vague; je m'y rends.

Devant tous ces refus du gouvernement pour m'aider, la colère me monte au coeur: ont-ils le droit de laisser une personne sans rien ou presque (20 \$) pour vivre? Pour la 3e fois, je leur expose le problème sous un angle différent, et leur explique clairement que j'ai un urgent besoin d'argent. Je suis même prêt à les rembourser, si telle est leur exigence. Ils revérifient, s'informent au chômage si ceux-ci peuvent les rembourser directement.

Le chômage refuse, le Bien-être me refuse le droit de les rembourser.

La rage au coeur j'éclate, et je mets en pièces tout ce qui me tombe sous la main (le mobilier seulement).

Qui est le responsable pour ce geste? Moi? Le Bureau d'assurance-chômage? L'Aide sociale qui obéit à des réglementations de plus en plus sévères pour les assistés sociaux? Ou le système politique actuel?
Fernand Dorais
Victoriaville

Prévention efficace contre la maladie chez les nouveau-nés

A chaque automne, le rythme battant des téléthons (quelques millions de dollars pour l'Estrie, à chaque année) nous fait voir, de façon parfois crue, la réalité malade d'une partie de notre population; ces téléthons nous disent l'importance de doter nos services de santé d'équipements médicaux de plus en plus sophistiqués, de plus en plus dispendieux. Bien sûr, il faut soigner les cardiaques, les cancéreux, les nouveau-nés malades... Mais, n'y a-t-il pas lieu de prévenir aussi? Soigner, ça coûte cher. Prévenir, combien ça coûte? Il faudrait peut-être s'interroger là-dessus.

Un exemple en Estrie: il y a encore beaucoup de bébés qui naissent avec un poids insuffisant. Vous savez, ces tout petits bébés qu'on voit souvent dans un incubateur? Ces enfants trop petits restent à l'hôpital plus longtemps que les autres et nécessitent une intervention ultra-spécialisée. Les soins médicaux nécessaires à leur traitement coûtent très cher. En plus, la possibilité d'handicapés physiques et mentaux est beaucoup plus élevée chez ces bébés. Un petit poids à la naissance peut donc les taxer pour toute la vie.

Les téléthons pourront toujours servir à acheter les incubateurs nécessaires au traitement de ces bébés. C'est bien. Il faut les soigner lorsqu'ils viennent au monde trop petits. Mais ne pourrait-on pas réussir à prévenir l'insuffisance de poids? A diminuer le nombre de ces bébés?

Nous sommes convaincus que oui. Nous savons maintenant que les femmes les plus à risque de donner naissance à un bébé de petit poids sont celles qui ont des difficultés financières. Faute d'argent, elles ne peuvent se procurer les aliments nécessaires à leur grossesse et elles souffrent souvent de malnutrition. Comme résultat, le poids de leur bébé à la naissance est souvent trop petit.

Il y a plus de 30 ans, le Dispensaire diététique de Montréal a instauré un service pour ces femmes enceintes: des visites régulières et des aliments offerts gratuitement (lait, oeufs, oranges) pendant toute la durée de la grossesse. Résultat? Le nombre de bébés qui naissent avec un petit poids a beaucoup diminué. Au Dispensaire, ils ont réussi à prouver qu'en améliorant l'alimentation des futures mères, on réussit à augmenter le poids des bébés et à prévenir les problèmes de l'insuffisance de poids (handicaps, décès).

A la suite de ces résultats concluants, le personnel du Département de Santé Communautaire (D.S.C.) et des Centres locaux des services communautaires (C.L.S.C.) de l'Estrie a décidé de mettre sur pied un service semblable dans la région. La 1ère année, nous voulons rejoindre 150 femmes enceintes qui sont dans le besoin, les visiter régulièrement et leur offrir un litre de lait, un oeuf et une orange par jour, durant leur grossesse. Le coût de ces aliments s'élève à environ 200.00 \$ par femme enceinte. Un calcul rapide nous fait réaliser qu'un montant de 25,000.00 \$ est nécessaire pour atteindre notre objectif: permettre aux bébés de naître avec un meilleur poids et leur garantir ainsi un séjour moins long à l'hôpital et moins de risques d'être handicapés.

Ajoutons qu'il coûte 14,000.00 \$ de soins médicaux pour chaque bébé qui naît avec un poids insuffisant, jusqu'à ce qu'il puisse sortir de l'hôpital. Ici, il nous coûte environ 200.00 \$ par femme enceinte pour prévenir cet état de chose. Et nous savons que c'est efficace.

Facile notre réflexion? Peut-être! Paul Watzlawick disait: "Lorsqu'une situation nous apparaît grave ou désespérée, demandons-nous si la solution n'est pas désespérément simple".

Le D.S.C. du C.H.U.S. et les C.L.S.C. de l'Estrie ont à coeur de mettre en place ce projet d'aide alimentaire pour les femmes enceintes de notre région qui sont dans le besoin. Nous ne ferons pas de téléthons. Mais nous invitons tous les individus, groupes, organismes, compagnies et sociétés qui croient au bien-fondé de ce service et qui sont prêts à nous aider, à donner généreusement et à communiquer avec la personne responsable du projet pour préciser la nature de leur don.

Vous pouvez rejoindre Marie Martel, la diététiste qui coordonne le projet, en appelant ou en écrivant au Département de santé communautaire du C.H.U.S.

Pour ceux qui croient en la prévention.

Le Comité en périnatalité
Estrie
Le sous-comité D.C.S.-C.L.S.C.
périnatalité et petite enfance
Estrie
Pierre Richard
Lillane Pagé
Louise Ostiguy
Irène Gendron
Céline Dion

Avis aux lecteurs

La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les éditer. Chaque lettre doit être signée et com-

porter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls le nom de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.
Le rédacteur en chef

la tribune les opinions...les documents...les analyses...les sondages...

OPINION LIBRE

Petit conte à l'eau de rose pour enseignantes sages

Il était une fois, une quinzaine d'enseignantes qui travaillaient à taux horaire dans un centre de formation pour adultes.

La première fois qu'elles ont constaté qu'elles n'avaient droit à aucun congé, alors que leurs collègues à contrat y avaient droit, c'était en 1978. Elles commençaient à peine à travailler à l'éducation des adultes, elles étaient jeunes, zélées, compétentes, travaillantes et surtout sages. Elles ont vite téléphoné à la Commission des normes du travail... pour s'entendre dire: "Vous n'avez pas droit aux mêmes congés que les autres travailleuses (eurs) québécoises(ois), vous êtes syndiquées". "Syndiquées! Ciel! Comment n'y avions-nous pas pensé avant? Quelle chance! Il faut vite aviser notre syndicat de l'injustice".

"Oui, vous faites bien partie du Syndicat des enseignants de l'Estrie; mais comment voulez-vous que nous vous défendions, vous n'avez même pas de contrat de travail".

A la suite de cette réponse, je crois qu'elles ont traversé une période pénible dans leur vie d'enseignantes. Avouez que c'était dur à prendre. Cependant, en plus des qualités que je vous ai déjà mentionnées, elles étaient aussi patientes, très patientes. Elles n'ont pas lâché et ont même réussi, à force de ténacité, à toucher leur syndicat.

Sept ans plus tard, elles sont donc invitées à participer à un comité ad hoc réunissant des représentants de la Commission scolaire régionale de l'Estrie et du Syndicat des enseignants de l'Estrie. Ce comité visait évidemment à améliorer leurs piètres conditions de travail. Oh! mais là, ça été long par exemple... et ardu. Et finale-

ment, leur demande initiale a été si bien évaluée, retouchée, triturée, qu'à l'usage, elles constatent que l'entente qui est sortie de ce comité ne veut plus dire grand-chose.

Qu'importe! Elles ne vont pas se décourager pour si peu, parce qu'en plus des qualités que vous leur connaissez déjà, elles ont aussi un petit côté optimiste dont elles n'arrivent pas à se défaire. D'autant plus que lors du travail de ce comité, elles ont appris une grande vérité: elles n'étaient pas au bon endroit et n'arrivaient pas au bon moment pour demander de meilleures conditions de travail. "C'est lors des négociations provinciales que ces choses-là s'obtiennent". Tiens donc! Qu'est-ce qui se passe? C'est pourtant la troisième négociation qu'elles vivront bientôt à l'éducation des adultes.

Qu'est-ce qui a été fait pour améliorer le sort des enseignantes à taux horaire de l'Estrie, lors des négociations précédentes?

Où sont allés les 125 contrats à temps plein attribués au secteur de l'éducation des adultes au Québec? Lors des négociations, est-ce vraiment une priorité les conditions de travail des enseignantes à taux horaire de l'éducation des adultes? Est-ce que chaque syndiqué(e) est vraiment conscient(e) de la disparité des conditions de travail qui peuvent exister à l'intérieur d'un même syndicat?

Vous, qui me lisez, pensez peut-être que je vous ai trompé: je vous avais annoncé un "petit conte à l'eau de rose pour enseignantes sages" et vous allez me dire que jusqu'ici, vous n'y avez vu que des enseignantes sages. Vous avez tort. L'eau de rose y est... c'est pour le dénouement. La sagesse, ça paie. Vous allez voir.

Mathilde Auger

DOCUMENT

Les cégeps, des usines de montage?

Qui a encore le goût d'enseigner? Les enseignantes et enseignants bien sûr. En particulier, celles et ceux des cégeps, de même que tous les jeunes dont beaucoup de femmes qui, avec leur spécificité, leur enthousiasme, espèrent accéder à l'enseignement dans les collèges et qui font le pied de grue devant les portes de ceux-ci, sans espoir, depuis que le décret leur a enlevé leur emploi.

Mais toute la passion d'enseigner ne suffit pas pour venir à bout des attaques faites depuis quelques années à l'enseignement collégial. Les enseignantes et enseignants de cégep ne peuvent que constater l'absence révoltante de moyens pour mener à bien la mission sociale qu'on leur confie: former les jeunes, former l'avenir du Québec.

Evidemment, tout peut dépendre de l'idée qu'on se fait de la formation: il est plus rapide, et moins coûteux sur le moment, d'instaurer une école qui réponde mécaniquement aux besoins immédiats en main-d'oeuvre. C'est une façon de voir, une conception économiste, rentabiliser les cégeps.

Mais comment une telle approche, généralement présentée comme efficace, pourrait-elle permettre de répondre aux besoins mouvants d'une société en pleine évolution, en transformation continue, où de plus en plus on est appelée à changer souvent d'emploi, à s'adapter?

Et comment réussir à donner aux futur-e-s travailleuses et travailleurs, ainsi qu'à leurs ainé-e-s qui reviennent présentement en nombre sur les bancs d'école, les moyens nécessaires pour faire cette évolution, et non seulement la subir?

A l'idée de subvenir aux besoins économiques en main d'oeuvre, les enseignantes et enseignants de cégep ajoutent celle-ci, plus prédominante que complémentaire: répondre aux besoins de la main d'oeuvre elle-même, actuelle ou future. C'est toute la différence entre former un-e exécutant-e du travail ou une personne active socialement à part entière.

Par l'instauration des décrets, le dernier gouvernement a démontré son peu de souci à l'égard des usagers de l'enseignement.

Ainsi, dans les cégeps, il y a un manque évident de professeurs, et particulièrement de femmes enseignantes. L'alourdissement de la tâche de ceux qui restent, met en péril la qualité de l'enseignement qu'elles ou ils dispensent.

Malgré toute la bonne volonté possible, plusieurs des conditions nécessaires à la qualité de la formation sont appauvries, le contraire serait illusoire: ou les étudiants sont moins préparés, moins renouvelés, moins adaptés. Les coupures en éducation ne sont pas que des soustractions sur papier; en dévalorisant violemment l'enseignement et en sabrant dans les moyens d'enseignement, c'est une bonne partie de son propre avenir que le Québec hypothèque.

Pour être moins évidents maintenant, les effets de telles mesures ne sont que reportés dans le temps quoique certains signes plus immédiatement visibles ne puissent tromper: les bibliothèques des collèges offrent moins d'heures de service, les livres ne sont pas renouvelés et les nouveaux achats se font rares. Les étudiantes et étudiants doivent maintenant payer pour

avoir les "notes de cours", pendant que les achats d'ordinateurs se multiplient, bien souvent sans même les didacticiels et autres équipements nécessaires à leur utilisation.

Mais il y a pire encore: dans tout le brouhaha du virage technologique où l'apparence du système de l'éducation semble bien avoir plus d'importance que son contenu, l'instauration rapide par le Ministère, de nouveaux programmes parfois radicalement transformés, liée à l'augmentation de la tâche et aux coupures, ne permet pas à l'enseignant-e de suivre le rythme par le biais du perfectionnement. Il est généralement admis qu'il faut prévoir cinq (5) fois plus d'investissement dans la formation des enseignants que dans l'achat des micro-ordinateurs qu'elles ou ils devront utiliser!

Et que dire de l'éducation aux adultes, qui prend de plus en plus d'importance devant le recyclage rendu nécessaire par les pertes d'emplois et les transformations du marché du travail! L'analphabétisme réel, existant au Québec comme partout ailleurs, se double maintenant d'une sorte d'analphabétisme technique ou technologique donnant à l'école le nouveau rôle de reprendre et de compléter la formation des adultes.

Et pourtant, l'éducation des adultes, dont la majeure partie est maintenant sous la juridiction du Ministère de la main-d'oeuvre, est même loin d'égaliser le service déjà ébranlé qui est offert à l'éducation régulière.

Les enseignant-es du soir sont sous payés, isolés des départements, et leur tâche ne prévoit pas

qu'ils aient à rencontrer leurs étudiants! Quant aux appuis à l'enseignement, ils sont inexistant: bibliothèques fermées, pas de ressources à l'aide pédagogique, équipements audio-visuels ou autres peu ou pas disponibles, etc...

Oui, nous avons toujours le goût d'enseigner, mais on nous a enlevé les moyens de le faire et de bien le faire.

Le cégep deviendrait-il une sorte de chaîne de montage où l'on exige autant "l'automatisme" de l'enseignant-e que l'assujettissement étroit du "produit fini-étudiant"?

A la veille du XXIe siècle, devant la nouvelle société de plus en plus complexe, la solution en éducation ne réside ni dans une simple adaptation économique-administrative de l'école, ni dans un retour nostalgique aux valeurs d'enseignement d'antan, à l'école de rang.

C'est en permettant aux étudiants d'acquérir du jugement, une facilité d'expression, une capacité d'analyse-critique et de l'initiative qu'on leur permettra vraiment de participer à l'évolution rapide des prochaines années.

Le fonctionnement d'autrefois ne peut répondre aux besoins d'aujourd'hui, et le maquillage des apparences par l'investissement en "quincaillerie" ne peut combler le manque de ressources humaines dans le système d'enseignement actuel.

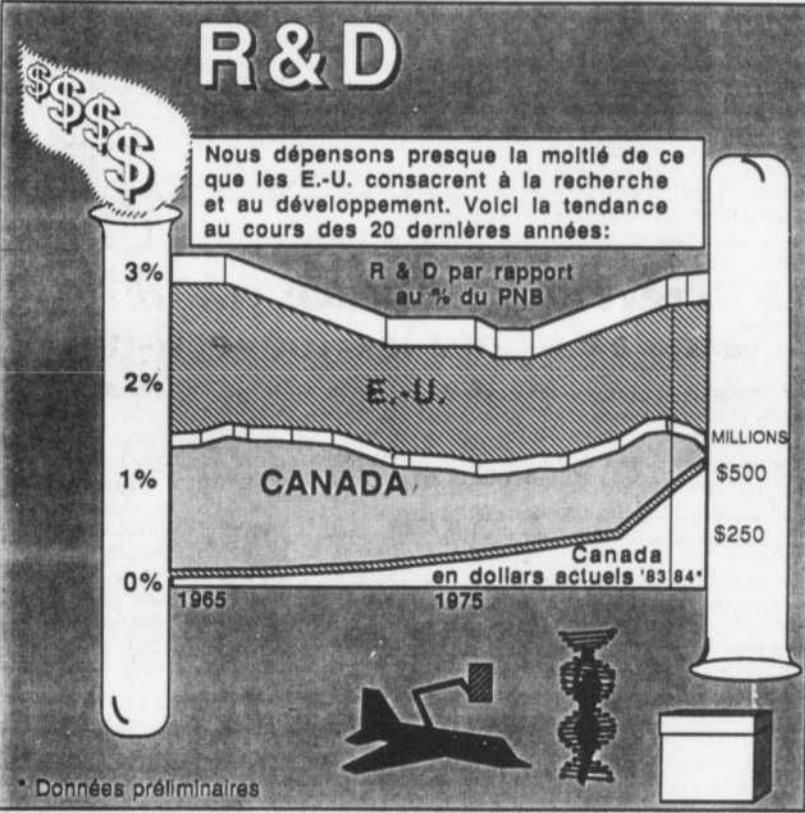
Il faudra y mettre le prix: l'éducation n'est pas un luxe, c'est l'avenir qui est en jeu.

Et dans le présent contexte électoral, qui prendra vraiment position pour l'avenir?

Rose Pellerin, présidente Fédération Nationale des Enseignantes et Enseignants du Québec (CSN)

COUP D'OEIL

Situation canadienne



LIBÉRAL

André J. Hamel

CANDIDAT LIBÉRAL DANS SHERBROOKE

LE 2 DÉCEMBRE PROCHAIN: CHANGEONS POUR DU SOLIDE

DANS SHERBROOKE

Votons André J. Hamel

Autorisé et payé par Me Claude Beauvergne, agent officiel du Parti Libéral Sherbrooke. 00045x

TIP TOP

COMPLETS CLUB INTERNATIONAL

Économisez \$80 sur cette collection spéciale de complets Club International, conçue dans notre usine au Canada. Les détails mode comprennent des épaules plus larges, des vestons plus relâchés et des pantalons plissés plus amples. Choisissez parmi des modèles deux pièces ou croisés, dans une variété de tissus pure laine. Choix de complets en flanelle de tons unis ou à rayures élégantes et de fantaisie dans des tons de bleu, brun et gris.

1/3 DE RABAIS MAINTENANT 159⁹⁹

PALETOTS CLUB INTERNATIONAL

Choisissez un paletot croisé ou à simple boutonage conçu exclusivement pour Tip Top dans un mélange de laine et nylon 85%/15%. Nous avons marié une économie exceptionnelle aux détails mode européens dernier cri.

109⁹⁹ MAINTENANT ÉCONOMISEZ 25.00\$

TIP TOP Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix

CARREFOUR DE L'ESTRIE

DONNEZ-LUI CE QU'IL Y A DE MEUX *pour Noël*

01207



L'exonération de 500,000 \$ sur les gains en capital

(Première partie)

Le budget fédéral du 23 mai 1985 prévoit une exonération des gains en capital pouvant aller jusqu'à un maximum de 500 000 \$. L'exonération sera disponible la vie durant d'un particulier et la mise en application de cette exonération se fera sur une période de dix (10) ans. Les plafonds cumulatifs annuels sont les suivants: 1985 — 20 000 \$; 1986 — 50 000 \$; 1987 — 100 000 \$; 1988 — 200 000 \$; 1989 — 300 000 \$; 1990 — 500 000 \$.

Revenu Québec a mentionné qu'il ferait en sorte d'harmoniser le système provincial québécois avec le système fédéral pour les années 1985 et 1986. Pour les années d'imposition 1987 et suivantes, Revenu Québec préfère attendre avant d'annoncer s'il entend retenir les mêmes plafonds cumulatifs annuels qu'au niveau fédéral (voir ci-dessus).

Les agriculteurs, quant à eux pourront bénéficier immédiatement de l'exonération de 500 000 \$ lors de la disposition de terrains et bâtiments agricoles, d'actions de corporations agricoles familiales et de participation dans les sociétés agricoles familiales (fédéral et provincial).

Tous les particuliers résidents du Canada (exclut les corporations et les fiducies) pourront se prévaloir de cette exonération. Tous les biens en immobilisations dont la disposition (après le 1er janvier 1985) donne lieu à la réalisation d'un gain en capital sont admissibles à cette exonération, qu'il s'agisse de gain sur la disposition d'actions d'une compagnie privée ou publique, un terrain, un immeuble locatif, une oeuvre d'art, et autres. L'exonération ne sera disponible que durant l'année au cours de laquelle un bien est disposé. Tout excédent des gains en capital sur le montant cumulatif de l'exonération disponible dans une certaine année d'imposition sera imposable pour la moitié.

Les contribuables qui réaliseront un gain ou une perte en capital devront produire une déclaration d'impôt pour l'année en question même si aucun impôt en résulte.

CHANGEMENTS COROLLAIRES

A cause de cette exonération de gains en capital, plusieurs nouvelles règles sont proposées:

— les dividendes en actions reçus de compagnies publiques canadiennes déclarés et payés après le 23 mai 1985, seront considérés comme des dividendes imposables. Ils seront donc beaucoup moins attrayants qu'auparavant puisqu'ils entraîneront un déboursé d'impôt pour l'actionnaire, sans lui procurer les liquidités nécessaires pour effectuer ce déboursé.

— il existe actuellement des dispositions permettant le report d'une tranche de 200 000 \$ sur les gains en capital qu'un contribuable réalise lors du transfert, en faveur de ses enfants, d'actions d'une corporation exploitant une petite entreprise. Cette mesure demeurera en vigueur jusqu'à la fin de l'année 1987. Il sera donc important de profiter de cette mesure, lorsque possible, car elle peut augmenter le plafond cumulatif dont peut bénéficier un contribuable dans une telle situation;

— les gains en capital imposables résultant de la disposition de titres canadiens ne se qualifient plus à la déduction de 1 000 \$ pour les revenus de placements;

— les bonis payables au comptant sur les obligations d'épargne du Canada seront imposés à titre de revenu d'intérêts, mais seulement jusqu'à concurrence de 50%. Auparavant, ces bonis étaient imposés à titre de gain en capital;

— les pertes en capital subies après 1984 ne pourront plus être déduites contre les autres revenus jusqu'à concurrence de 2 000 \$ (1 000 \$ Provincial). Les pertes en capital non déduites réduiront les gains en capital ultérieurs admissibles à l'exonération des gains en capital. Des règles spéciales sont également prévues pour les pertes subies avant 1985 et les pertes non déduites lors du décès.

CONCLUSION

A cause de sa nature très avantageuse et des différents éléments de planification qu'elle entraîne, plusieurs praticiens pensent que cette exonération est incertaine quant à sa survie à long terme et qu'il est fort possible que Revenu Canada l'abolisse à court terme ou du moins effectue plusieurs modifications techniques afin de limiter son application. Il pourrait être avantageux d'essayer de maximiser le plus tôt possible les plafonds d'exonération annuels avant que de telles modifications ne surviennent.

Dans notre prochain article, nous examinerons l'impact de l'exonération des gains en capital sur la planification fiscale et successorale des particuliers.

Jean-Guy Boutin, c.a.
Service de fiscalité
Samson Bélair

Bell et Howell

Projet d'investissement de 50 millions \$ à Montréal

par Miville Tremblay

MONTREAL (PC) — Bell and Howell compte investir 50 millions \$ dans un projet de recherche et développement, lequel va créer 600 emplois dans l'industrie montréalaise du logiciel, a appris la Presse Canadienne de diverses sources.

L'annonce en sera faite cet après-midi par M. Robert D. Huhff (prononcez "off"), président de la multinationale américaine, au cours d'une réception à laquelle il a convié des personnalités publiques, dont le premier ministre Pierre Marc Johnson.

En deux phases de 25 millions \$ et 300 emplois chacune, Bell and Howell veut développer un appareil capable de lire, numériser, encoder, entreposer, retracer et transmettre des images de documents, tels des rapports d'impôt.

Par ailleurs, même si la compagnie n'en fera pas l'annonce demain, la Presse Canadienne a appris qu'elle étudie également la possibilité de construire à Sherbrooke, au coût de 5 millions \$, une usine fabriquant un tel appareil. Ce

dossier est étudié par l'OCRI pour une subvention fédérale de 2,6 millions \$.

Pour le projet de recherche et développement, le gouvernement du Québec accordera une assistance de 5,8 millions \$. Mais à la grande surprise du cabinet de M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie et du Commerce, Bell and Howell a tenu à annoncer son projet dès maintenant, même si elle attend toujours une réponse officielle d'Ottawa pour une subvention de 5 millions \$. Il faut dire cependant que la compagnie espère beaucoup décrocher un important contrat du ministère québécois du Revenu.

Il s'agit en fait d'un ancien projet qui a survécu à une faillite, mais non sans perdre quelques plumes. Il y a un an, Storage Technologies

Corporation of Canada (STC) voulait investir à Montréal 70 millions \$ dans la recherche et le développement, et 5 millions \$ pour l'usine de Sherbrooke.

Or STC, un important producteur de logiciels et d'équipement informatique, situé à Louisville au Colorado, tente depuis plusieurs mois de se réorganiser sous le couvert du chapitre 11 de la loi américaine des faillites. La compagnie a perdu 505,5 millions \$ US, notamment en essayant de construire un ordinateur de grande puissance et de concurrencer IBM sur son propre terrain. Mis à part ses logiciels, STC s'était taillé une réputation enviable dans la fabrication d'équipements servant à l'emmagasinement et à l'impression de données informatiques.

La filiale canadienne (actif de 16 millions \$) risquait de couler dans la tourmente, mais Bell and Howell, un autre géant de l'électronique et de l'audio-visuel, l'a acquise tout récemment et entend mener à bien les investissements projetés.

AVIS DE NOMINATION L'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUEBEC LE TIMBRE DE NOEL



Jacques Sirois

L'Association pulmonaire du Québec est heureuse d'annoncer que Monsieur Jacques Sirois de la compagnie Sherbrooke Trust filiale de Trust Général a été élu à la présidence de l'Association. Ont été élus sur le Comité Exécutif, Claude Robitaille, Lionel Montminy, m.d., Pierre Montambault, Lise Lanctôt, et Guy G. Brousseau, m.b.a., Directeur général. L'Association pulmonaire du Québec est un organisme à but non lucratif voué à l'éducation et la recherche sur les maladies respiratoires. N-50993

Les Arsenaux canadiens: nouveau propriétaire sous peu

Forces armées

OTTAWA (PC) — Il semble de plus en plus que la société d'Etat Les Arsenaux canadiens sera vendue d'ici quelques jours, ou tout au plus quelques semaines.

M. Gordon MacNeill, président de Jannock, de Toronto, qui a soumis une offre d'achat, croit que la décision sera prise dans quelques jours.

Selon M. Bill Sumpton, analyste de la firme Loewen Ondaatje McCutcheon, le prix de vente pourrait s'établir entre \$60 millions et \$80 millions.

Les Arsenaux canadiens, qui fabriquent des munitions de plus de 30 millimètres, a réalisé des profits de 8,5 millions \$ en 1983-84, avec des ventes de 97,6 millions \$ (dont 90 pour cent au gouvernement).

Le principal candidat à l'achat de la compagnie serait SNC Group, une société d'ingénierie de Montréal.

Parmi les autres candidats, on mentionne: Ivaco, de Montréal, et CAE Industries, de Toronto.

Avec ses deux usines au Québec et ses 800 employés, la société Les Arsenaux canadiens, qui a été établie au cours de la Seconde Guerre mondiale, a un marché captif: les Forces armées canadiennes.

M. MacNeill a raconté que les acheteurs possibles ont reçu un télégramme du gouvernement leur faisant savoir, après la remise des offres, qu'une évaluation de la compagnie avait été établie sa valeur entre 80 millions \$ et 100 millions \$.

Cette évaluation a été faite par Arthur Andersen, la firme de comptables choisie par le gouvernement fédéral pour vérifier les livres de Péro-Canada.

Selon M. MacNeill, l'acheteur de Les Arsenaux canadiens devra investir une somme "considérable" d'argent pour pouvoir se lancer sur les marchés internationaux et se détacher de sa dépendance des contrats des Forces armées.

Relance du dossier des centres financiers internationaux

MONTREAL (PC) — Grâce à la création d'un Bureau d'études financières internationales (Béfi) et à des avantages fiscaux des plus alléchants, le gouvernement du Québec et la Bourse de Montréal entendent relancer le dossier des centres financiers internationaux à Montréal.

L'annonce en sera faite ce matin lors d'une conférence de presse convoquée à la Bourse de Montréal, et à laquelle participera le président de cette institution, M. André Saumier, de même que le ministre des Finances, M. Bernard Landry,

ainsi qu'un représentant de la ville, vraisemblablement le maire Jean Drapeau, a appris la Presse Canadienne de sources sûres.

Le Béfi aura pour fonctions de promouvoir la création des centres financiers internationaux, de même que d'en faire l'accréditation. Secrétaire général, qui au départ sera logé dans les bureaux de la Bourse de Montréal, le nouvel organisme sera dirigé par un conseil d'administration où siègeront des représentants de la place boursière, du gouvernement du Québec, de la Ville de Montréal, ainsi que des personnes issues du milieu bancaire.

FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des légumes:

Prix aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Betteraves: \$3,95 à \$4,50 pour 12 pds de 2 lb.

Betteraves: \$3,35 à \$3,50 le sac de 25 lb.

Carottes: \$8,50 à \$9,05 24x2 lb ou 10x5 lb.

Carottes (mini): \$7,25 à \$7,75 les 20 paquets de 12 onces.

Choux chinois \$8,65 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: \$8,00 à \$8,45 la caisse de 9 tiges; \$4,90 à \$6,10 la caisse de 12x10 oz; \$9,70 à \$9,90 la caisse de 25 lb.

Choux de Savoie: \$8,00 à \$9,40 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: \$5,50 à \$7,40 les 12 unités.

Choux verts: \$4,50 à \$5,50 les 14 à 16 unités.

Endives: \$7,50 à \$8,75 la caisse de 5 lb.

Epinards: \$9,25 à \$9,80 pour 12 paquets de 10 onces.

Laitue Boston (serre): \$7,75 pour 12 unités.

Laitue chinoise: \$8,75 à \$9,25 pour 12 unités.

Oignons à bouillir: \$0,80 à \$1,20 le 10 lb.

Oignons jaunes: moyens, \$5,00 à \$5,25 le sac de 50 lb; \$5,25 à \$6,00 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.

Oignons rouges: \$8,00 à \$8,75 12x2lb.

Panais: \$4,50 à \$6,00 12x1 lb.

Poireaux: \$4,50 à \$5,50 la botte de 12 unités; \$10,35 la boîte de 12x3 (36) unités.

Rabioles: \$7,50 à \$8,50 le sac de 25 lb.



AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE MAGOG-EST

Les membres de la Caisse populaire de Magog-Est sont invités à participer à leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 11 décembre 1985 à 20h00 au sous-sol de l'Eglise Ste-Marguerite-Marie-de-Magog.

Les administrateurs de votre coopérative d'épargne et de crédit, rendront compte à cette occasion de leur administration.

On vous soumettra les états financiers de la caisse populaire, on procédera au partage des trop-perçus et à l'élection de dirigeants.

Le conseil d'administration par Roméo Thisdèle
PARTICIPONS!
Tirage et goûter

LOCATION A LONG TERME

Nouveaux tarifs — 48 mois — Livraison immédiate



PONTIAC ACADIAN SCOOTER 1986

\$163 par mois + taxe

- 3 portes (arrière ouvrant)
- Sièges baquets avant
- Dégivreur arrière
- Chauffe-bloc moteur
- Transm. automatique 3 rapports
- Moteur 4 cyl. 1.6 litre

• Plan de protection GM de 3 ans
60.000 km sans supplément



PONTIAC SUNBIRD S, 4 portes, 1986

\$193 par mois + taxe

- Sièges baquets avant
- Moulures de protection
- Dégivreur arrière
- 2 miroirs
- Chauffe-bloc moteur
- Moteur 4 cyl. 1.8 litre
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Servofreins
- Servodirection
- Pneus blancs



PONTIAC 6000, 4 portes, 1986

\$259 par mois + taxe

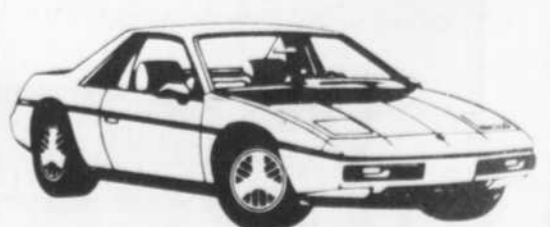
- Servofreins
- Servodirection
- Moteur 4 cyl., 2.5 litres
- Transm. automatique (3)
- Dégivreur arrière
- Vitres teintées
- Radio AM / FM stéréo
- 2 miroirs
- Pneus flancs blancs
- Bandes décoratives
- Déverrouilleur coffre arr.
- Chauffe-bloc moteur



FIERO SE, 2 portes, 1985

\$263 par mois + taxe

- Toit ouvrant
- Essuie-glace intermittent
- Dégivreur lunette arrière
- Roues aluminium sport
- Moteur 4 cyl. 2.5 litres
- Transm. automatique 3 rapports
- Volant inclinable
- Radio AM-FM stéréo avec horloge
- Servofreins
- Sièges baquets tissu de luxe



Choisissez parmi tous nos modèles
Pontiac, Buick, et camions GMC pick-up
1/2 tonne neufs.
Demandez nos tarifs.
Responsables: Raymond Martin et Luigi Dion.

DELUXE

LOCATION D'AUTOS INC.

1567, RUE KING OUEST,
SHERBROOKE

569-9351

Nos prix sont également concurrentiels, lors de l'achat.

la tribune arts et divertissements

Concours provincial demi-professionnel à Sherbrooke

Pulsion 86 consacrera les musiciens du rock

par Pierrette Roy
SHERBROOKE — Un concours d'envergure provinciale destiné à faire connaître les formations demi-professionnelles de musique rock se déroulera à Sherbrooke en janvier prochain.

Appelé Pulsion 1986, ce concours est une initiative du projet Les Productions Jeunes en scène, appuyé par le gouvernement du Québec et les Jeunesses musicales du Canada et s'inscrira dans le cadre du premier Salon de la musique qui se déroulera à l'Université de Sherbrooke du 22 au 25 janvier 1986, une autre initiative de Jeunes en scène.

ouvrir les portes du domaine du spectacle et du disque à travers la province.

Critères d'admission

Selon Michèle Bussièrès, relationniste pour le concours, déjà une cinquantaine d'inscriptions, surtout dans la catégorie composition, provenant de partout à travers le Québec ont été acheminées à l'organisation.

Pour être admis à Pulsion 86, il faut être âgé entre 16 et 30 ans, être de calibre semi-professionnel et n'avoir jamais endisqué; le

concours s'adresse aux formations musicales à tendance rock incluant jazz, "dance" et progressif, qui doivent présenter, dans la catégorie composition, trois pièces originales dont deux seront jugées. Dans la catégorie interprétation, les formations doivent aussi présenter trois pièces, obligatoirement de formation ou d'auteurs canadiens, dont deux seront jugées.

Le jury, qui sera choisi dans la région de l'Estrie, tiendra compte dans la première catégorie de l'originalité des pièces, de la tenue

de scène et de la performance musicale. Dans la deuxième catégorie, les critères sont le choix du répertoire, la tenue de scène et la performance musicale.

Les formations qui désirent s'inscrire doivent envoyer avec leur inscription un ruban démonstrateur qui permettra une première évaluation du type de matériel présenté. Les envois doivent être faits au 18 rue Wellington nord à Sherbrooke.

Les formations qui auront passé l'étape de la pré-sélection se produiront au cours des

séances préliminaires les mercredi et jeudi 22 et 23 janvier. Les demi-finalistes choisis par le jury se produiront au cours de la journée de vendredi alors que les

finalistes s'exécuteront le samedi. Un grand gala de clôture, venant aussi clore le Salon de la musique, se déroulera au cours de la soirée du samedi.

Événement d'envergure

Car le concours s'inscrira dans le cadre d'un événement d'envergure, s'adressant à tout le milieu musical non seulement de la région mais aussi de la province.

Ce Salon veut mettre en relief les talents musicaux en région, mettre à la disposition de la population des kiosques d'information et ateliers-conférences pour faciliter l'ouverture à la connaissance du monde de la musique, susciter le goût pour cet art et favoriser l'animation musicale en région.

Commercialement également, cette manifestation offre des

possibilités aux propriétaires d'agences, boutiques et commerces de faire connaître leurs produits et de les offrir à la population concernée.

Pour Michèle Bussièrès, il serait important que l'on puisse organiser ce salon annuel et le succès de sa première édition sera certainement décisif à cet égard.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)
 Michèle Bussièrès, relationniste pour les Productions Jeunes en scène.

Linda Sorgini vedette dans Manon

MONTREAL (PC) — En gardant la même case dans la grille horaire, soit les mardis à 20h30, la comédienne Linda Sorgini laisse ce qui était un personnage parmi d'autres (dans Un Amour de quartier) et prend le rôle titre dans une nouvelle comédie, Manon, à Radio-Canada.

Le 3 décembre, elle apparaîtra sous les traits de Manon Donato, héroïne énergique et volontaire que l'auteur original Guy Fournier fait travailler dans un CLSC (Centre local de services communautaires) du quartier cosmopolite Côte-des-Neiges, à Montréal.

L'humoriste et entrepreneur Fournier réussit là un truc du chapeau, sa griffe marquant les trois grands réseaux de télévision du Canada français. Il est le père de Peau de Banane, comédie à sa dernière saison à TVA et dont il a confié l'écriture à un de ses fils. Et même s'il ne sera en ondes qu'en septembre 1986, le troisième

est celui où sa griffe se retrouvera partout et qui l'occupe le plus. Fournier est vice-président responsable de la programmation au Réseau Quatre Saisons (RQS).

En septembre, quand les autorités fédérales ont accordé la licence de télévision privée par antenne à RQS (le tournage de Manon avait débuté en août), le feuilletoniste Fournier a fait appel à Francine Ruel pour le second rôle comme auteur.

Suzanne Aubry et Jean-Raymond Marcoux se sont joints à eux; au total, Fournier aura écrit huit des 26 épisodes. "A l'oeil et à l'oreille", disait-il lundi, le public ne percevra pas de grande différence entre les épisodes d'auteurs différents.

Productions privées

Manon est une entreprise conjointe (50-50 environ) de Radio-Canada et des Productions du Verseau, maison privée dont

Guy Fournier vient de céder ses parts à des associés.

Andréanne Bournival, responsable des achats de productions privées, à Radio-Canada, a expliqué qu'une demi-heure de Manon revenait à environ 60.000 \$, soit bien moins qu'Un Amour de quartier.

Cette autre coproduction (13 épisodes) avait donné lieu à de nombreux tournages en extérieur, sur film chimique; Manon est

presque entièrement tournée sur bande magnétique, dans des studios de JPL Productions (filiale de Télé-Métropole).

A la projection des trois premiers épisodes, Manon s'avère une comédie assez alerte. Avec du bagout et une grande assurance acquise à la scène, Linda Sorgini semble être l'interprète idéale de l'héroïne de 27 ans.

Autour d'elle pivotent un amoureux ombrageux (Claude Laro-

che), la mère de Manon qui tient la concession de cafétéria du CLSC (Rita Lafontaine), le beau docteur (Vincent Bilodeau), la sexologue maison (Louise Laparé), le travailleur social (Rémy Girard) et la téléphoniste vieille fille qui cause à son poisson rouge (Béatrice Picard).

Vers le mois de février, Radio-Canada décidera ou non de remettre (suivant l'accueil du public) Manon à l'horaire de 1986-87.

LA MAISON DU CINÉMA

DU 26 AU 28 NOVEMBRE

Salle 1 6h45 METROPOLIS
 8h30 FORT SAGANNE

Salle 2 7h00 SUEURS FROIDES (v.f. de VERTIGO)
 9h30 LA PUBLICITE... C'EST BRANCHE!

DIMANCHE: 1er DECEMBRE

Salle 1 1h00, 3h00 et 5h00 ALADIN ET LA LAMPE MERVEILLEUSE
 2h00 et 4h00 A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (v.f. de ROMANCING THE STONE)

Salle 2

CONSULTEZ LA REVUE

000187

63, rue King ouest, Sherbrooke 566-8782

CHARLES BRONSON

18 ANS

He's back in New York bringing justice to the streets...

DEATH WISH 3

DOLBY STEREO

CINEMA CAPITOL 565 0111
 59 KING est Sherbrooke

LOCATION

• TV • VIDEO • CASSETTES
 • JEUX VIDEO • AMPLIFICATEURS • ETC.

G. DOYON TV / SON

1112 rue Conest. Sherbrooke
 Tel 565 3177 562 7886

AU CENTRE CULTUREL

LA TROUPE

Circus

DIMANCHE — 1er DECEMBRE — 16h.

Egalement en vente

- Coulair 1525
- Pierre Labelle
- Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke
- Wilhelmina Wiggins-Ferrandez
- The Boy
- Choeur Héritage

Salle Maurice O'Bready
CENTRE CULTUREL
 Université de Sherbrooke
821-7744

FANNY ARDANT

14 ans (indicatif)

DESIDERIO

Un film de ANNA MARIA TATO

LUNDI 25, MARDI 26, MERCREDI 27 NOVEMBRE
 19h30 - 21h30

KINEART

Billets: 28 adultes
 2,50\$ étudiants
 Ciné-Québec: 24\$ pour 15 films

Salle Maurice O'Bready
CENTRE CULTUREL
 Université de Sherbrooke
821-7744

ATTENTION!

Réservez pour vos joyeuses réunions du temps des Fêtes

LE CENTRE SPORTIF CIBRONA

vous offre sa salle "Philippe Bergeron"

- Grande salle de réception climatisée
- Salle gratuite

Pour informations: **846-4225** **846-4304**

JUSTICE POUR TOUS

Des problèmes juridiques concrets et démystifiés. Leurs solutions pratiques et des conseils. Le tout sous le signe de l'humour.

CLAUDE GASSE, GILBERT COMTOIS, DANIELLE BISSONNETTE, JOHANNE FONTAINE et plusieurs autres.
 Texte: LOUIS-PAUL ALLARD

9 CKSHTV

MERCREDI, 21h30

UNE PRÉSENTATION DE L'AIDE JURIDIQUE

CE SOIR: "ATTENTION A LA PUBLICITE"

UN NOUVEAU LOOK!

Vous serez éblouis, comme tant de gens de la région le sont, en découvrant la toute nouvelle ambiance du Restaurant Montparnasse des Galeries Quatre Saisons. Tout est nouveau: le local, la décoration et le style.

Tous les soirs, vous retrouverez avec plaisir nos spécialités de mets italiens, Steaks, Fruits de mer et notre accueil toujours aussi chaleureux.

Le Montparnasse

Festival Danse-Estrie

SHERBROOKE — C'est samedi que se déroulera le quatrième Festival Danse-Estrie organisé par Pierre Lapointe, fondateur du Centre culturel et artistique Pierre-Lapointe.

Créé pour permettre aux jeunes troupes amateurs de la région de se faire valoir et aussi de sensibiliser le public à l'art de la danse théâtrale, du ballet classique, du ballet jazz, de la danse moderne, du folklore, de la claquette et de la comédie musicale, ce Festival a été créé en 1978.

Depuis sa fondation, huit villes de la région y ont pris part, en plus de l'Ensemble chinois de Montréal et des Jeunes ballets de Laval, groupant ainsi tout près de 400 participants.

Mais, comme il s'agit du seul Festival de danse amateur de la province, les organisateurs veulent en faire une institution permanente accessible à toute la province.

Déjà, plusieurs villes ont donné leur appui au Festival 1985 dont East Angus, Plessisville, Black Lake, Magog, Warwick et Sherbrooke qui a inscrit quatre groupes, en plus des quelques groupes de la région de Montréal.

Le Festival se déroulera à la salle Alfred-DesRochers du Cégep de Sherbrooke samedi le 30 dans deux programmes distincts présentés à 14 heures et à 19 heures.

Menu artistique

Aujourd'hui, à 13 heures, à l'école St-Antoine, à Lennoxville, présentation du spectacle Show sûr, spectacle à caractère pédagogique destiné au milieu scolaire et qui vise à développer une attitude sécuritaire chez l'enfant.

Ce soir et du mercredi au vendredi inclusivement, de 17 à 19 heures, au Café du Palais, 5 à 7 animé par le pianiste Jean-Jacques Beauchamp.

A compter de ce soir, 19 h. 30, et jusqu'au 1er décembre, à l'Escale, à Granby, exposition annuelle des artisans de Granby et de la région. Une trentaine d'exposants sont au programme.

Ce soir, à 19 h. 30 et 21 h. 30, Kinéart présente à la salle Maurice-O'Bready le film de Anna Maria Tato, Desidario, avec Fanny Ardant et Leonardo Giuffrè.

Ce soir et demain soir, à 20 heures, à l'auditorium de l'école Alexander Galt, à Lennoxville, le conseil étudiant présente une comédie musicale intitulée That's entertainment, un hommage au show business.

Ce soir et jusqu'à dimanche inclusivement, à compter de 22 h. 30, au pub Chez Ronnie, en spectacle le groupe montréalais Fashion dans un répertoire britannique et de new beat.

A l'horaire de Câble 11

17H30: Le Magicien Ly (Emission pour enfants)

18H00: Via Jésus (Direct) (Discussion, témoignage)

19H00: A l'écoute du 3e âge (Entrevue avec une personnalité du 3e âge)

19H30: Sport Atout (Actualités sportives régionales)

20H00: Télé-Conférence (Vidéotron)


20H30: Protection-Automobile Plus (Information sur l'auto et autres produits de consommation)

21H00: A communiquer

21H30: La santé d'abord (Divers sujets abordés par le Dr Raymond Comeau)

22H00: Première page (Information d'affaires publiques et communautaires)

CINÉ-MARDI *2.50 CINÉ-MARDI *2.50
CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
 3050, boul. Portland, Sherbrooke,
 565-0366

BELMONDO

HOLD-UP
 CINÉMA 1 7h30 — 9h40

To **LIVE DIE** and
 in **A**
 18 YEARS
 7h15 — 9h25
 CINÉMA 2

ROCKY IV
 A L'AFFICHE MAINTENANT
 CINÉMA 3 7h00 — 9h00

FIN DE BAIL

GEMMA

AU 405, BELVEDERE S. SEULEMENT

LIQUIDATION TOTALE

OCCASION UNIQUE POUR VOS ACHATS DE NOEL

15% DE... 20% 30% 50%
REDUCTIONS
PREMIERS ARRIVES, PREMIER CHOIX
 A COMPTER DU MERCREDI, 27 NOVEMBRE, 9H A.M.

AU 405, BELVEDERE SUD, SHERBROOKE SEULEMENT

DECORATIONS DE NOEL
20% SUR TOUT
 Lumières, papier d'emballage, boules, guirlandes, glaçons, etc.

JOUETS
20% SUR TOUT

PIECES ET ACCESSOIRES D'AUTO
50%

PETITS OUTILS MANUELS
20% SUR TOUT

PETITS ARTICLES DE CUISINE
15% SUR TOUT

VERRERIE ET ARTICLES EN VERRE
15% - 20%

CHEMISES
40% SUR TOUT

LINGERIE DE MAISON
15% SUR TOUT
 SERVIETTES, ETC!

DES MILLIERS D'AUTRES ARTICLES
20% 30% 40%

SEULEMENT AU 405, BELVEDERE S. SHERBROOKE

LA FIN DU BAIL NOUS OBLIGE A TOUT VENDRE: MARCHANDISE ET EQUIPEMENT.

Elections '85

Les dossiers sont bloqués au fédéral — Johnson

par Rudy Le Cours
SAINTE-ANNE-DES-MONTS (PC) — En dévoilant hier les propositions québécoises soumises à Ottawa pour la réouverture d'ITT-Rayonier et la création d'une papeterie à Matane, Pierre Marc Johnson s'interrogeait à voix haute sur le retard de l'Etat fédéral à donner sa réponse.

"Je ne peux que constater que, depuis trois semaines, ces dossiers n'avancent plus à Ottawa", a indiqué le premier ministre. Il a expliqué que son secrétaire général, Louis Bernard, avait multiplié les appels aux plus hauts niveaux du cabinet de M. Brian Mulroney, sans obtenir la moindre réponse. Il a ajouté que les dossiers avaient été discutés durant trois des cinq conseils des ministres qu'il a présidés.

M. Johnson veut un oui, un non ou des demandes d'études additionnelles, mais une réponse d'Ottawa dans les prochains jours aux propositions qu'il a soumises il y a près de trois semaines.

Il a admis en conférence de presse multiplier les pressions pour que ces dossiers débloquent, mais a justifié le dévoilement des propositions québécoises en affirmant que les électeurs du comté de Matane avaient le droit de savoir ce que Québec avait fait.

"J'aurais aimé vous dire que c'est réglé mais ce ne l'est pas encore, a-t-il déclaré à une centaine d'entre eux. Mais je vous répète qu'on a fait notre boulot. Aidez-moi un peu le 2 décembre à exprimer la volonté de votre population à voir une fois pour toutes ce dossier sortir des limbes."

Les propositions

En ce qui concerne la pape-

terie de Matane, un investissement de \$368 millions de la firme norvégienne SAUGBRUGS, Québec consentirait à verser \$15 millions dans l'augmentation du capital action de Rexfor et \$11.8 millions en subventions aux infrastructures industrielles.

M. Johnson demande à Ottawa des subventions aux infrastructures industrielles et aux intérêts d'emprunts pour un montant de \$51.8 millions. Il demande aussi que l'Etat fédéral confirme que le projet est admissible au crédit d'impôt de 50 p.c. prévu pour les investissements en zone désignée ainsi qu'aux subventions pour la formation de la main-d'oeuvre.

La réalisation de ce projet permettrait la création de 300 emplois en plus de fournir un débouché à l'industrie du bois de sciage.

Dans le cas de la réouverture d'ITT-Rayonier par Papier Cascades et Rexfor, Québec propose d'injecter \$34.8 millions sous forme de subventions d'intérêts sur des prêts. Il réclame d'Ottawa une subvention de \$12 millions du Programme de développement industriel régional. La réouverture de l'usine, qui nécessitera des investissements de \$102 millions, créerait 385 emplois.

ITT: Ottawa donnera des sous, mais pas avant le 2 décembre

par Denis Lessard
OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral participera financièrement au projet de relance de l'usine d'ITT-Rayonier à Port-Cartier mais n'annoncera sa décision que d'ici une quinzaine de jours, une fois passée l'élection provinciale.

C'est ce qui ressort des informations recueillies depuis quelques jours de plusieurs sources proches du cabinet fédéral.

Un voyage surprise que fera à la mi-décembre le premier ministre Mulroney dans son comté de Manicouagan "pour dire joyeux Noël aux électeurs" sera, selon certains, "l'occasion rêvée" pour annoncer la décision d'Ottawa de débloquer les \$13 millions nécessaires.

Il y a six ans, la multinationale ITT fermait les portes de son usine de \$320 millions, lourdement subventionnée par les gouvernements. Jusqu'à 2,000 personnes ont travaillé dans l'usine de pâte qu'ITT ne veut plus entretenir au-delà du 31 décembre.

Ministres impassibles

Mardi au Parlement toutefois, les accusations proférées par le premier ministre Pierre-Marc Johnson en Gaspésie, à l'effet que les dossiers québécois "n'avancent plus depuis trois semaines à Ottawa", ont laissé impassible les ministres conservateurs québécois.

Pour le responsable des Travaux publics M. Roch LaSalle, le fédéral devrait être en mesure de donner sa réponse sur le projet de Cascade pour ITT "d'ici 10 à 12 jours".

Au cabinet du ministre Sinclair Stevens, l'attachée de presse Vera Holiad n'a rien voulu commenter, disant toutefois qu'une décision était à prévoir avant la fin de l'année.

Tant M. LaSalle que M. Bissonnette ont nié qu'une décision favorable était déjà prise dans le dossier d'ITT.

Parrainé par Papier Cascades et Rexfor, le projet de relance de l'ITT nécessiterait une injection gouvernementale de \$34 millions sous forme d'intérêts sur les prêts,

a indiqué M. Johnson en campagne électorale. La réouverture de l'usine, fermée depuis 1979, nécessiterait un investissement de \$102 millions et créerait 385 emplois. Ottawa devra contribuer \$12 millions dans le cadre du Programme de développement économique régional.

Retardé par la maladie

"N'eut été de la maladie de M. Stevens (ministre du Développement industriel) on aurait pu agir il y a deux ou trois semaines", a soutenu M. LaSalle, évoquant le grave pontage qu'avait dû subir son collègue torontois.

Selon lui, ce n'est pas avant le jeudi 5 décembre, trois jours après l'élection, que le cabinet pourra discuter à nouveau de ce dossier.

M. Stevens n'a pas choisi la campagne électorale pour tomber malade", d'ajouter M. LaSalle, parlant de "hasards" qui auront voulu que la décision se prenne finalement après l'élection.

Pour le ministre d'Etat à la Petite entreprise André Bissonnette toutefois, le fait qu'Ottawa n'annon-

ce rien avant les élections n'est absolument pas lié à la controverse politique soulevée par l'annonce hâtive du Québec dans le dossier d'Hyundai.

"Cela n'a rien à voir, M. Johnson a annoncé sa partie, on ne lui en tient pas rigueur, c'est fini", a dit M. Bissonnette. Personne à Ottawa n'a "gelé" les dossiers québécois, estime M. Bissonnette qui assure qu'ils suivent leur chemin normal.

Avant la fin de la session

Pour M. LaSalle, toutes les décisions concernant l'usine de Cascade, le projet norvégien de la Saugbrugs, à Matane et la relance de Pétromont devraient être annoncées par le gouvernement fédéral avant la fin de la session parlementaire, le 20 décembre.

Dans le dossier de la papeterie de Matane, un investissement de \$368 millions de la firme norvégienne, Québec réclame \$52 millions de subventions d'Ottawa.

Nouvelles mesures du PQ pour les hôpitaux

MONTREAL (PC) — Pour contrebalancer les promesses libérales d'injecter \$150 millions dans le réseau hospitalier québécois, le ministre des Affaires sociales Guy Chevrette a annoncé hier deux nouvelles mesures qui devraient permettre de soulager l'achalandage dans les urgences d'hôpitaux.

"A partir d'aujourd'hui", a déclaré M. Chevrette, Québec consacrer \$5 millions pour les soins à domicile, ce qui revient à doubler l'argent consacré par l'Etat à ce type de services.

De plus, a-t-il ajouté, "près de 10,000 personnes" qui ont la garde de leur(s) parent(s) âgés pourront prendre annuellement deux semaines de vacances en confiant leur père ou leur mère à un "centre d'hébergement ou de repos" pour quinze jours. Ainsi, 400 lits seront affectés à ce programme spécial.

C'est à l'occasion d'un débat sur les soins de santé à l'antenne de CKAC que le ministre des Affaires sociales a présenté ces deux mesures au milieu d'une discussion avec le critique du PLQ en cette matière, Pierre Para-

dis (député de Brome-Missisquoi). Commentant l'annonce, le critique libéral

en a revendiqué la paternité en quelque sorte. "Ca fait deux ans que je réclame cette mesure à l'Assemblée nationale", a dit M. Paradis, qui a croisé le fer de façon plutôt civilisée avec son adversaire péquiste.

Tous les sujets pertinents au vaste secteur des affaires sociales ont été abordés. Et

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

VENDEUR DEMANDE

possédant 5 ans d'expérience dans la vente des produits de marque G.M.

Salaire et avantages sociaux à discuter.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 20 décembre, à l'adresse suivante:

COOKSHIRE AUTO 1979 LTEE

505, Principale
 Cookshire, Qué.
 JOB 1M0

01051

REPRÉSENTANT(E) MÉDICAL(E) A TEMPS PARTIEL

Une compagnie pharmaceutique d'envergure internationale qui se spécialise en allergie, dermatologie et gastroentérologie recherche un(e) candidat(e) pour visiter les médecins et pharmaciens de la région de l'Estrie.

Le(la) candidat(e) devra posséder:

- une solide formation universitaire ou DEC nursing
- une personnalité faisant preuve d'autonomie et d'enthousiasme
- sa propre voiture

Milieu professionnel:

Rémunération avantageuse ainsi qu'une commission reliée à la performance de même qu'une opportunité d'exprimer vos initiatives et votre leadership.

La compagnie s'engage à vous fournir un cours de formation très adéquat et à défrayer le coût de l'utilisation de l'auto.

Pour une entrevue confidentielle, prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

JANSSEN PHARMACEUTICA INC.
 Division de Johnson & Johnson
 a/s Pierre Charly
 4075, rue Plouffe
 Montréal, P.Q.
 H4J 1K4

50594

AUBAINES EATON CANADA

40% DE RABAIS!

PETITS ARTICLES EN CUIR CHEZ EATON

Tilley
 "Eve" pour femmes, collection en bourgogne, noir ou gris avec garniture de serpent.
 Pochette avec porte-monnaie à cadre et section à glissière à l'intérieur. (Non représentée)
 Prix courant Eaton 39.00 **22.99**

1. Chéquier mince avec fenêtre pour carte d'identité, boucle pour stylo, et porte-monnaie à glissière derrière. Prix courant Eaton 46.00 **27.99**

2. Mini-pochette avec porte-monnaie intégré. Prix courant Eaton 34.00 **19.99**

3. Porte-clés pour 6 clés. Prix courant Eaton 16.00 "Madras" pour hommes, collection en peau de chèvre anglaise. **9.99**

4. Porte-monnaie à espaces pour cartes. Prix courant Eaton 24.00 **13.99**

5. Porte-monnaie mince avec deux sections à billets. Prix courant Eaton 22.00 **12.99**

6. Porte-monnaie avec deux sections à billets et porte-cartes amovible. Prix courant Eaton 25.00 **14.99**

Porte-monnaie à deux sections pour billets, porte-cartes amovible et pochette à monnaie. (Non représentée) Prix courant Eaton 32.00 **18.99**

Buxton
 "Swirl" pour femmes, une collection exclusive à Eaton. Gris, taupe, rouge ou noir.
 7. Pochette à trois cadres, env. 16 cm. Prix courant Eaton 40.00 **23.99**

"Broadway" pour hommes, une collection en noir ou brun.
 8. Pochette avec étui à chéquier amovible, porte-monnaie intégré et boucle pour stylo. Prix courant Eaton 50.00 **29.99**

9. Mini-enveloppe avec pochette à glissière pour monnaie. Prix courant Eaton 34.00 **19.99**

10. Porte-cartes de crédit. Prix courant Eaton 27.00 **15.99**

11. Porte-monnaie mince avec deux sections pour billets. Prix courant Eaton 24.00 **13.99**

12. Porte-monnaie avec deux sections pour billets et porte-cartes amovible. Prix courant Eaton 26.00 **15.99**

Porte-monnaie-cartes de crédit mince. Prix courant Eaton 25.00 **14.99** (Non représenté)

Rolf's
 "Capri" pour femmes, collection exclusive à Eaton. Noir, rouge, brun ou bordeaux.
 13. Mini-pochette avec fenêtre pour carte d'identité, porte-monnaie à glissière derrière. Prix courant Eaton 31.00 **18.99**

14. Pochette-chéquier avec cadre et fenêtre pour carte d'identité. Prix courant Eaton 44.00 "Rialto" pour hommes, collection élégante en noir ou brun. **25.99**

Réticule avec chéquier, fenêtre pour carte d'identité, pochette à glissière derrière. (Non représentée) Prix courant Eaton 39.00 **22.99**

15. Porte-clés pour 6 clés. Prix courant Eaton 12.00 **6.99**

Porte-cartes avec fenêtre pour carte d'identité. (Non représentée) Prix courant Eaton 30.00 **17.99**

16. Portefeuille-porte-monnaie. Prix courant Eaton 36.00 **19.99**

17. Porte-monnaie mince à double section pour billets. Prix courant Eaton 28.00 **15.99**

18. Porte-monnaie à 3 rabats avec fenêtre pour carte d'identité. Prix courant Eaton 26.00 **14.99**

Une riche sélection réalisée par des fabricants canadiens renommés

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 217.
Venez ou téléphonez
563-9555

En un tourne-main!
 Votre liste d'emplètes de Noël est longue d'ici à demain? Vous pourriez tout régler très vite! Venez faire un tour à la Vente des fêtes chez Eaton. Il y a tellement de bons achats à faire que vous allez rire dans votre barbe en rentrant à la maison... avec plein de surprises pour tous! Jusqu'au 7 décembre.

Crédit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

01229